

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 22 juillet 2019, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères, ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Contrat - scellement de fissure
2. Congrès - FQM
3. Offre de services - plan marketing (mandat au d.g.)
4. Réclamation de Ferme du Moine enr.
5. Vente du ponton usagé
6. Travaux de remplacement du pont P-04630
7. Terrains de la succession Frédéric Gariépy
8. Réorganisation administrative - direction
9. Réorganisation administrative - travaux publics
10. Réorganisation administrative - urbanisme
11. Réorganisation administrative - inspecteur en bâtiment
12. Période de questions
13. Levée de la séance

2019-07-177 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-178 Contrat - scellement de fissure

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de retenir l'offre de services de la firme Permaroute pour le scellement de fissure au prix de 25 000 \$(taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-179 Congrès FQM

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'autoriser Clémence Nadeau et Pierre-Alexandre Simoneau à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 26, 27 et 28 septembre 2019 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 799 \$ par personne (taxes en sus) ainsi que les autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-180 Mandat au directeur général - offre de services pour un plan marketing

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de mandater le directeur général Dominic Doucet pour demander des offres de services pour la réalisation d'un plan marketing pour la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-181 Réclamation de Ferme du Moine enr.

Considérant la présence de clous dépassant les poutres sur le tablier du pont du rang 10;

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu de rembourser à Ferme du Moine enr. la somme de 846.45 \$ pour la réparation des crevaisons aux pneus des remorques à foin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-182 Vente du ponton usagé

Considérant que la municipalité a demandé des soumissions pour la vente du ponton usagé;

Considérant que la municipalité a reçu 6 soumissions valides;

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'accepter l'offre de Jean Fradette, 254 boul. Labbé Nord, Victoriaville (Québec) G6P 1A8 pour l'achat du ponton (Vision 23 rouge Regal) 2009 équipé d'un moteur 115 ELPT Optimax horsbord Merc PT&T 2006, numéro de certificat d'immatriculation C22090QC, au montant de 15 595 \$ (taxes incluses).

Il est de plus résolu d'autoriser Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière, à signer les documents nécessaires pour finaliser la transaction. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-183 Travaux de remplacement du pont P-04630 (route 165)

Considérant que la structure P-04630 située sur la route 165 au-dessus du ruisseau Larose dans la municipalité de Saint-Ferdinand présente des défauts et que le ministère des Transports du Québec (MTQ) souhaite procéder à son remplacement;

Considérant qu'une rencontre entre le Ministère et la Municipalité a eu lieu le 9 juillet 2019 dans le but d'informer la Municipalité de l'état d'avancement du projet;

Considérant que lors de cette rencontre, il a été question de circulation sur un chemin de déviation tout au long des travaux d'une durée approximative de 18 semaines;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu de ce qui suit :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte le principe de réalisation des travaux de remplacement du P-04630 situé sur la route 165 au-dessus du ruisseau Larose tel que présenté à la réunion du 9 juillet 2019. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-184 Terrains de la succession Frédéric Gariépy

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu que la municipalité déclare son intention de prioriser les projets de développement récréotouristique sur les terrains de la succession Frédéric Gariépy advenant une transaction avec ladite succession. Les terrains jugés non essentiels à ce développement seront ensuite mis en vente dans le cadre d'une politique de vente des terrains afin de favoriser le développement résidentiel, commercial et industriel. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-185

Réorganisation administrative - direction

Attendu que la municipalité juge qu'il est opportun de procéder à une réorganisation administrative de son équipe de direction;

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu :

Que le conseil municipal abolisse le poste de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à partir du 14 septembre 2019;

Que le directeur général soit mandaté pour signer une entente de fin de contrat avec la titulaire du poste, madame Michèle Lacroix;

Que le directeur général soit mandaté pour signer tout document relatif à cette décision pour et au nom de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-186

Réorganisation administrative - travaux publics

Attendu que la municipalité évalue que le service des Travaux publics constitue un service prioritaire pour la municipalité;

Attendu que la municipalité juge qu'il est opportun de structurer son service des Travaux publics;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu :

Que le conseil municipal crée le poste de directeur des travaux publics;

Que le directeur général soit mandaté pour rechercher un candidat afin d'occuper ce poste. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-187

Réorganisation administrative - urbanisme

Attendu que la municipalité juge qu'il est opportun de restructurer son service de l'Urbanisme;

Attendu que la municipalité désire créer un poste de chargé de projet en urbanisme afin qu'il puisse améliorer le cadre rural et urbain de la municipalité;

Attendu que le directeur général recommande que monsieur Michaël Caron, qui est déjà employé à la municipalité, occupe dorénavant ce poste;

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu :

Que le conseil municipal crée le poste de chargé de projet en urbanisme;

Que monsieur Michaël Caron soit nommé à ce poste au plus tard le 15 septembre 2019, le tout selon les modalités de la Politique salariale en vigueur au sein de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-07-188

Réorganisation administrative - inspecteur en bâtiment

Attendu que la municipalité veut se doter d'un chargé de projet en urbanisme;

Attendu que la municipalité veut que la personne attitrée au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement soit déchargée des projets en lien avec l'urbanisme;

Attendu que la municipalité veut que les fonctions associées au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement se limitent prioritairement à l'analyse des demandes de permis, leur délivrance et aux inspections;

Attendu que les seules fonctions d'inspecteur en bâtiment et environnement sont moins importantes durant les mois d'octobre à avril;

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu :

Que le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement et fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats devienne un poste à horaire variable.

Que le directeur général soit mandaté pour rechercher un candidat afin d'occuper le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement et fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 33 personnes présentes à la période de questions.

2019-07-189

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 26. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.